

Chers adhérents

Vous avez certainement appris qu'un arrêté négatif était paru le 24 octobre 2017. Notre département n'a pas été reconnu sinistré pour la sécheresse de 2016. C'est la consternation pour la majorité d'entre nous.

Nous contestons cette décision injuste et injustifiée et le 25 octobre nous avons sollicité M. le Préfet et certains élus de Charente Maritime afin qu'ils fassent un recours gracieux amiable auprès du Ministre de l'Intérieur. Nous attendons un retour du Ministère qui demande un délai de 2 mois, ce qui nous amène à une réponse début janvier.

Que ce recours soit positif ou non, il faut refaire une demande de reconnaissance à votre Mairie pour la période la plus critique de l'année 2017.

Comme vous le savez, les dates de sécheresse de votre déclaration sont très importantes et il serait imprudent de déclarer une période qui risque de ne pas être retenue. Vendredi 1^{er} décembre, Mme GRANDSIRE et M. ROBIN participaient en Préfecture, à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs. Ils ont pu débattre de vos problèmes avec le Secrétaire Général de la Préfecture, M. PORTHERET qui nous fera part de la période la plus propice à l'obtention d'un arrêté. C'est cette période que vous mentionnerez dans votre déclaration en Mairie.

Donc ne vous précipitez surtout pas pour faire cette déclaration. Attendez d'avoir les bons renseignements que nous espérons obtenir à la mi- janvier. Contactez-nous après cette date. (Cf. modèle de lettre à compléter). Surtout ne faites rien auprès de vos assureurs et n'entrez pas de travaux. Nous restons à votre disposition et à votre écoute

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 16 mars 2018 à partir de 20 h 30 à la Maison des Associations de Royan comme chaque année. Vous recevrez une invitation dans le courant du mois de février.

Les Membres du Bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous encouragent à patienter dans cette période insupportable d'attente et d'inquiétude.

Bien cordialement. Votre secrétaire

Mme Dominique FERET

Tel. 05 46 22 03 89

dominique.feret-barra@orange.fr